

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 FEVRIER 2015

1/1 - BUDGET PRIMITIF 2015

A – BUDGET PRINCIPAL

La préparation budgétaire 2015 s'établit cette année sans reprise des résultats de l'exercice 2014, compte tenu des délais trop courts pour le Trésor Public à transmettre des éléments suffisants du compte de gestion. Par contre, il permet de prévoir, dès janvier, les flux de financements attendus cette année concernant des opérations d'équipement en particulier du Programme de Rénovation Urbaine.

L'équilibre budgétaire 2015 est donc atteint en sections de fonctionnement et d'investissement uniquement sur la base des ressources prévisionnelles de l'année.

a) Section de fonctionnement

a.1) Les dépenses

Nos dépenses prévisionnelles marquent une progression de 3,1 % en 2015 par rapport au budget primitif 2014 (contre +3,00 % l'année précédente).

Les principales évolutions spécifiques de l'exercice 2015 s'établissent comme suit :

- Chapitre 920
- reprise d'un agent après un arrêt de longue durée (+15K€ au 920201),
 - remplacement d'un agent en détachement depuis plus d'un an (+20K€ au 920201),
 - baisse des indemnités d'élus consécutivement à l'installation du nouveau conseil municipal (-15K€ au 92021),
 - organisation des élections départementales et régionales (+3K€ au 92022),
 - une partie des locaux, propriété de la ville (galerie commerciale de l'Europe) a été réaffectée au budget annexe compte tenu de leur vocation à usage commercial (-20K€ au 92025).

- Chapitre 922 - en l'absence de certitudes au sujet de la mise en œuvre des NAP en septembre 2014, aucune prévision budgétaire n'avait été intégrée dans le cadre de la préparation budgétaire 2014. Les crédits 2015 ont par conséquent été recalibrés autant que de besoin (+320K€ au 92213),
- les nouvelles règles de gestion relatives aux classes de découvertes et le nombre de projets des écoles induisent une baisse de l'enveloppe (-40K€ au 92255),
- les frais inhérents à la gestion des études avaient été calibrés en 2014 sur un semestre compte tenu des incertitudes quant à l'impact de la mise en place des NAP. Après réflexion, la Ville a souhaité maintenir le service pour les enfants monsois (+30K€ au 92255).
- Chapitre 923 - affectation d'un agent à temps plein afin d'assurer les régies concernant l'ensemble des manifestations communales (+20k€ au 9233).
- Chapitre 924 - les estimations retenues au budget 2014, concernant les consommations de fluides, avaient été sous-calibrées eu égard à la réouverture de la piscine au cours du second semestre 2013 et à l'absence de mesures d'impact sur une année pleine (+70K€ au 92413),
- la hausse de la fréquentation des ALSH pendant la période estivale, entraîne une augmentation des repas servis. Par ailleurs, l'utilisation de certains équipements pour des manifestations estivales (Dimanches du Barœul) nécessite un entretien plus important. (+10K€ au 92421).
- Chapitre 926 - l'augmentation de l'absentéisme dans les structures pour personnes âgées nécessite l'intervention de remplaçants afin de maintenir un service de qualité auprès des résidents (+120K€ au 9261),
- remplacement d'un agent placé en congé longue maladie à la maison de la petite enfance (+15K€ au 92641).
- Chapitre 928 - l'aménagement des espaces publics, en particulier en termes d'éclairage public, couplé d'une hausse des tarifs des fluides, engendre une revalorisation des crédits budgétaires pour 2015 (+15K€ au 92814),
- les actions de médiation en milieu urbain cofinancées par les bailleurs sociaux, la Région, l'Etat (CUCS) et la Ville (à hauteur de 20 %) se terminent à la fin du premier semestre 2015. Les inscriptions budgétaires de cette année ont par conséquent été révisées à la baisse par rapport à l'année précédente (-100K€ au 92824),
- fin des missions du GIP dans le cadre des transferts de compétences à la MEL et par conséquent de la participation communale (-45K€ au 92824),

- participation communale sur le budget annexe gestion du patrimoine locatif suite à l'insuffisance de fonds propres pour couvrir les dépenses ordinaires de fonctionnement (+100K€ au 92824).

L'évolution des dépenses de fonctionnement est reprise par chapitre fonctionnel dans le tableau suivant :

ARTICLE FONCTIONNEL	BP 2014	BP 2015	BP ₁₅ / BP ₁₄ (%)
92020 - ADM. GALE DE LA COLLECTIVITE	1 721 215,00	1 712 497,00	-0,51%
92020 1 - PERSONNEL TECHNIQUE	1 230 200,00	1 282 600,00	4,26%
92021 - ASSEMBLEE LOCALE	312 320,00	297 550,00	-4,73%
92022 - ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	34 600,00	31 300,00	-9,54%
92023 - INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	162 610,00	168 597,00	3,68%
92024 - FETES ET CEREMONIES	88 225,00	82 239,00	-6,78%
92025 - AIDES AUX ASSOCIATIONS	683 538,50	655 144,00	-4,15%
92026 - CIMETIERE	79 650,00	82 350,00	3,39%
Total : 920 - SERVICES GENERAUX	4 312 358,50	4 312 277,00	0,00%
92112 - POLICE MUNICIPALE	684 070,00	695 870,00	1,72%
Total : 921 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	684 070,00	695 870,00	1,72%
92213 - CLASSES REGROUPEES	2 978 112,93	3 294 771,46	10,63%
92251 - RESTAURATION SCOLAIRE	1 472 550,00	1 558 762,60	5,85%
92255 - CLASSES DE DECOUVERTE	199 600,00	187 782,00	-5,92%
Total : 922 - ENSEIGNEMENT - FORMATION	4 650 262,93	5 041 316,06	8,41%
92311 - EXPRESSION MUSICALE	498 898,00	511 117,00	2,45%
92314 - SALLES DE SPECTACLES	3 330,00		
92321 - BIBLIOTHEQUE	311 079,40	303 800,00	-2,34%
9233 - ACTION CULTURELLE	189 400,00	231 751,00	22,36%
9233 1 - MAISON FOLIE VIDE	75 014,00	34 743,00	-53,68%
Total : 923 - CULTURE	1 077 721,40	1 081 411,00	0,34%
92413 - PISCINE	750 820,00	832 680,00	10,90%
92414 - AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS	820 485,00	825 244,00	0,58%
92421 - CENTRES DE LOISIRS	537 514,00	551 358,00	2,58%
92422 - AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	534 339,00	502 030,00	-6,05%
Total : 924 - SPORT ET JEUNESSE	2 643 158,00	2 711 312,00	2,58%
9260 - SERVICES COMMUNS	722 200,00	737 300,00	2,09%
9261 - SERVICES AUX AINES	2 864 761,00	2 984 350,00	4,17%
9263 - AIDES A LA FAMILLE	199 451,00	199 962,00	0,26%
9264 - CRECHE	645 810,00	662 522,00	2,59%
9264 1 - HALTE GARDERIE	233 210,00	249 508,00	6,99%
Total : 926 - FAMILLE	4 665 432,00	4 833 642,00	3,61%
92813 - PROPRETE URBAINE	348 900,00	352 800,00	1,12%
92814 - ECLAIRAGE PUBLIC	306 000,00	321 000,00	4,90%
92823 - ESPACES VERTS URBAINS	1 300 710,00	1 318 250,00	1,35%
92824 - AMENAGEMENT URBAIN	480 680,00	441 882,00	-8,07%
Total : 928 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS	2 436 290,00	2 433 932,00	-0,10%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 920 à 928	20 469 292,83	21 109 760,06	3,13%

Enfin, la Ville aura sans doute des difficultés de trésorerie au cours du premier semestre 2015, compte tenu du démarrage d'opérations d'équipement lourdes (complexe culturel Allende) et des décalages entre les notifications et les versements de dotations de l'Etat ou de la Région. Une ligne de trésorerie a été prévue au budget de l'exercice 2015 (10K€).

Dès lors, le montant total des dépenses prévisionnelles 2015 s'établit à hauteur de **21 119 760 €** soit une évolution, comparativement au BP 2014 (20 574 292 €), de **+2,7 %**.

a.2) Les recettes

Produits fiscaux

Compte tenu du calendrier avancé pour le vote du budget primitif et de l'absence de notification des bases fiscales par les services des impôts, le montant des produits 2015 a été calibré en fonction des notifications définitives des bases locatives 2014 majorées de l'évolution mécanique annoncée dans la Loi de Finances 2015 (+0,9 %).

Le montant des produits 2015 relatif aux trois « taxes ménages » est donc estimé à **5 359 321 €** contre 5 306 260 € (perçus en 2014).

Dotations

Cette année, l'Etat renforce la participation des collectivités territoriales à l'effort de redressement des comptes publics à hauteur de 3,6 Mds.

Cela a pour conséquence directe, compte tenu des modalités de répartition entre les différentes collectivités territoriales retenues dans le cadre du PLF 2015, une réduction de notre dotation forfaitaire de -427K€ soit deux fois plus que la réfaction de DGF 2014.

La Ville a pris connaissance du dernier rapport de l'INSEE concernant le recensement de la population monsoise pour l'année 2014 qui ne relève aucune variation significative par rapport à l'année précédente.

De plus, les baisses constatées en 2014 sur les compensations fiscales versées par l'Etat - qui agissent comme variables d'ajustement au sein de l'enveloppe normée de participation de l'Etat aux finances des collectivités territoriales - ont été moins significatives que prévu et sont par conséquent ajustées au BP 2015 (-15K€).

Enfin, l'effort de péréquation est maintenu envers les communes dites « défavorisées ». Le montant de la DSU 2015 devrait ainsi être équivalent à celui perçu en 2014 (3,87M€) majoré d'une dotation complémentaire dite DSU « cible » dont l'enveloppe nationale a doublé par rapport à l'année précédente (+120M€).

En termes de péréquation horizontale, il faut noter l'augmentation significative du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FNPIC) au niveau national à hauteur de 780M€ en 2015 soit une évolution de +37 % par rapport à l'année précédente. Cela entraîne, une hausse de 80 000 € par rapport aux produits notifiés de 2014.

Les évolutions des principales recettes 2015 sont reprises dans le tableau ci-après :

		CA14(*)	BP15	ECART K€
RECETTES NON AFFECTEES				
ETAT	7411 DOTATION FORFAITAIRE	4 578 598	4 151 894	-427
	74123 DOTATION SOLIDARITE URBAINE	3 942 717	4 244 000	301
	745 DOTATION SPECIALE INSTITUTEURS	2 800	2 800	
	74127 DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	420 000	400 000	-20
	AUTRES DOTATIONS			
	932 DOT. ET PARTIC.NON AFFECTEES DE L'ETAT	8 944 115	8 798 694	-145
	7482 ETAT - COMPENSATION POUR PERTE TA	600	600	
	74833 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DE LA TP	56 261	50 000	-6
	74834 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TF	81 835	75 000	-7
	74835 ETAT - COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TH	442 346	440 000	-2
	933 IMPOTS ET TAXES NON AFFECTEES	581 042	565 600	-15
	TOTAL ETAT	9 525 157	9 364 294	-161
	TAXE HABITATION	2 609 813	2 635 911	26
	TAXE FONCIERE BATI	2 683 697	2 710 533	27
	TAXE FONCIERE NON BATI	12 750	12 877	
	TOTAL TH+TF	5 306 260	5 359 321	53
LMCU	7321 ATTRIBUTION DE COMPENSATION	2 098 509	2 098 509	
	7322 DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	432 823	432 823	
	7325 FONDS NATIONAL DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL	240 000	320 000	80
	TOTAL LMCU	2 771 332	2 851 332	80
DROITS DE MUTATION		350 000	350 000	
TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE		150 000	180 000	30
AUTRES TAXES (TLPE, TAXE PYLÔNE ELECTRIQUE, TAXE SUR LES APPAREILS AUTOMATIQUES...)		23 100	23 329	
TOTAL RECETTES		18 125 849	18 128 276	2

(*) Compte Administratif provisoire

Autres recettes

Les recettes liées à la tarification des services municipaux connaissent une légère augmentation cette année grâce notamment aux contributions des usagers de la piscine municipale sur une année pleine (+70K€).

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau dispositif des NAP, des financements ont été notifiés de la part de l'Etat (fonds d'amorçage) et de la CAF, et les crédits sont inscrits au budget 2015 à hauteur de 272K€.

Les recettes de fonctionnement de l'année 2014 s'établissent comme suit :

	BP 2014	BP 2015	BP ₁₅ / BP ₁₄ (%)
Recettes ventilées	4 955 806	5 513 193	11,25 %
Impôts, Taxe et Dotations	18 090 832	18 128 276	0,21 %
Intérêts de placement	20 000	40 000	100,00 %
Recettes Ordinaires de Fonctionnement	23 066 638	23 681 469	2,67 %
Dotations de Développement Urbain	1 075 595	864 000	-19,67 %
Indemnités de sinistre	150 000		-100,00 %
Recettes totales de fonctionnement ⁽¹⁾	24 292 233	24 545 469	1,04 %

(1) hors opérations immobilières

Les recettes ordinaires de la section de fonctionnement s'élèvent donc à 23 681 469 € en 2015.

L'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement s'établit donc à **23 681 469 € - 21 119 760 € soit 2 561 709 €** et demeure en conformité avec les grands équilibres présentés dans le PPI 2014/2015.

Administrativement (nomenclature M14), il convient d'y ajouter les recettes exceptionnelles qui se caractérisent par un assujettissement à des travaux d'équipement et qui ont de ce fait un caractère non récurrent et dédié. Cette année, les recettes exceptionnelles sont uniquement constituées de versements de Dotations de Développement Urbain y compris des soldes (des années précédentes) à hauteur de 864K€.

Le total des recettes de fonctionnement s'élève par conséquent à 24 545 469 €, ce qui porte le bilan de la section de fonctionnement à hauteur de **3 425 709 €**.

En conclusion, les opérations de dépenses et de recettes prévues en section de fonctionnement en 2015 permettent de dégager une capacité d'autofinancement pour la section d'investissement de **3 425 709 €**.

b) Section d'investissement

b.1) Les dépenses

L'année 2015 est caractérisée par le Programme de Rénovation Urbaine (8,6M€), la mise en œuvre de certaines opérations d'équipements publics (1,9M€) et le maintien de l'enveloppe affectée à l'entretien du patrimoine bâti et non bâti et des espaces publics de la commune (1,3M€).

Programme de Rénovation Urbaine

L'aménagement des espaces publics des secteurs de la Centralité, touche à sa fin et devrait être réceptionné au cours de l'année. Les crédits 2015 ont été calibrés en conséquence à hauteur de 750 K€.

Les opérations d'aménagement des cellules commerciales de la galerie de la résidence Europe et la création des traversants sont en cours de finalisation et seront réceptionnées à la fin du premier semestre 2015 (1,6M€).

Les travaux de reconstruction du complexe culturel Allende ont débuté en fin d'année 2014 et seront en phase active tout au long de l'année 2015 (5,6M€).

Le chantier d'aménagement de la Maison des associations et des services dans les anciens locaux de l'école Mendès France a été retardé en 2014 suite à la procédure de liquidation judiciaire d'une entreprise. Elle devrait être achevée pour septembre 2015 (289K€).

Dans le cadre de la convention PRU, la Ville s'est engagée à un cofinancement des opérations de résidentialisation en lien avec les travaux sur le patrimoine des bailleurs. Dès lors que les travaux auront été réceptionnés par les bailleurs, la Ville effectuera les versements sur la base du coût réel des travaux et dans la limite de montants conventionnés (190K€).

Investissement hors PRU et maintenance

Les travaux de désamiantage et de démolition des Mille Roses (600K€) doivent intervenir au cours du 2nd semestre de l'année afin de céder le terrain nu au futur acquéreur.

Après les différentes études menées par notre assistance à maîtrise d'ouvrage, dans le cadre de la mise en place d'un système de vidéosurveillance, le projet retenu est évalué à 480K€ et devrait être opérationnel à la fin de l'année 2015.

Des travaux de maintenance de grande envergure sont programmés en 2015 pour l'école la Paix (sanitaires et accessibilité PMR) et la salle de sports de Lattre (toitures et accessibilité PMR) respectivement à hauteur de 345K€ et 280K€.

Différents aléas de chantier n'ont pas permis la livraison administrative (levée de réserve) de certains équipements en 2014. Le solde des opérations de travaux se décompose en 2015 comme suit :

- salle de sports Provinces (toiture végétale) : 104k€,
- parc du Barœul : 24K€.

Des frais d'études ont été prévus en 2015 pour la construction d'un nouvel équipement dans le secteur du « Haut de Mons » afin de trouver une solution pérenne à l'accroissement de la fréquentation des restaurants scolaires de ce secteur (30K€) et pour « l'insularisation » du Fort dans la perspective de travaux à opérer en 2016 (20K€).

Maintenance et adaptation du patrimoine communal

La Ville reconduit l'enveloppe de crédit de 1,3M€ affectée à son programme de maintenance du patrimoine bâti et des espaces publics.

a - écoles et restaurants scolaires

- travaux dans les écoles (80K€),
- travaux de couverture - toiture école Anne Frank (155K€),
- travaux dans les restaurants scolaires et remplacement de mobilier (60K€).

b - équipements sportifs et associatifs

- travaux dans les salles de sports (30K€),
- travaux de mise « hors d'eau » et traitement des voûtes des salles du Fort (48K€),
- travaux de réfection du réseau d'eau du Fort (60K€).

c - équipements administratifs et techniques

- travaux de mise en sécurité de l'Hôtel de Ville (60K€),
- poursuite de l'actualisation des progiciels métiers : ressources humaines (60K€).

d - aménagement des espaces verts et entretien des réseaux divers

- aménagement du local des espaces verts au cimetière (60K€),
- remplacement du parc de tondeuses autotractées (60K€),
- entretien du réseau d'éclairage public (150K€).

b.2) Les recettes

Les recettes d'investissement 2015 sont estimées à **8 410 997 €**.

L'ensemble des opérations d'aménagement des espaces publics devrait être réceptionné au cours de cette année et les soldes de subventions des partenaires nous être versés (1,7M€).

Les travaux de restructuration de la galerie de la résidence Europe seront terminés au cours du second semestre 2015. La Ville percevra des acomptes dans l'attente du parfait achèvement des travaux et des soldes de financement (1M€).

Les financements de la reconstruction de la salle Allende devraient pouvoir atteindre, compte tenu de l'état d'avancement prévisionnel des travaux, un montant de 1,9M€.

Les cessions foncières de terrains situés dans le secteur de la Centralité (1,1M€), et des Mille Roses (1,1 M€) vont être réalisées en 2015.

Par ailleurs, le niveau de dépenses d'investissement réalisées en 2014 (7,7M€) calibre le montant à percevoir du FCTVA 2014 à hauteur de 1,3 M€.

En conclusion, la synthèse du budget de la section d'investissement est la suivante :

	RECETTES	DEPENSES
Opérations d'équipement	4 700 997	11 836 706
<i>dont Investissements hors P.R.U et maintenance</i>	68 000	1 902 669
<i>dont Programme de Rénovation Urbaine</i>	4 631 397	8 598 672
<i>dont Programme de maintenance</i>	1 600	1 335 365
Opérations d'équipement non affecté (FCTVA)	1 310 000	
Opérations de cessions immobilières	2 400 000	
Besoin (-) ou Excédent (+) de Financement 2014		-3 425 709

c) Equilibre du budget primitif 2015 – Fixation des taux

Compte tenu des dépenses et des recettes d'investissement 2015, le besoin de financement 2014 est estimé à **3 425 709 €**.

L'épargne disponible dégagée par la section de fonctionnement (**3 425 709 €**) permet à elle seule de couvrir l'intégralité du besoin de financement de la section d'investissement 2015.

L'équilibre budgétaire 2015 est atteint sans avoir recours, au fonds d'épargne (1,9M€) ni à l'endettement et sans la reprise à ce stade des résultats de l'exercice 2014 sur le budget 2015. Après l'approbation du Compte Administratif 2014 et la délibération d'affectation de résultats 2014, un correctif budgétaire pourra s'opérer sur la section d'investissement permettant notamment :

- d'ajuster les prévisions budgétaires inscrites au BP 2015,
- d'y intégrer l'amorce d'un programme d'équipement numérique des écoles élémentaires de la commune qui pourrait être initié dès septembre 2015.

Dans ce cadre, il est donc proposé de reconduire à l'identique les taux de taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et non-bâtie, respectivement à hauteur de 19,04 % (TH), 17,43 % (TFB) et 48,85 % (TFNB).

B – BUDGET ANNEXE : GESTION DU PATRIMOINE LOCATIF

a) Section de fonctionnement

Le montant total des dépenses et des recettes de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 199 141,51 €.

a.1) Les dépenses

Les dépenses prévisionnelles de 2015 tiennent compte des réalisations précédentes - en particulier la hausse des charges de copropriété relatives à l'acquisition des locaux commerciaux de la galerie Europe (+30K€) - ainsi que les taxes foncières y afférentes (+40K€).

NATURE	BP14	BP15	BP15/BP14 (%)
6061 - FOURNITURES NON STOCKABLES	52 000,00	31 000,00	
6063 - FOURNITURE D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	10 000,00	10 000,00	
614 - CHARGES LOCATIVES ET DE CO PROPRIETE	60 000,00	90 000,00	
6152 - ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	6 300,00	4 000,00	
61558 - AUTRES BIENS MOBILIERS	2 000,00	2 000,00	
6156 - MAINTENANCE	10 000,00	5 641,00	
617 - ETUDES ET RECHERCHES	2 000,00		
6231 - ANNONCES ET INSERTION			
6262 - FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	500,00	500,00	
627 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	180,51	1 000,00	
6283 - FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	10 000,00	10 000,00	
63512 - TAXES FONCIERES		40 000,00	
Total : 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	152 980,51	194 141,00	26,91%
654 - PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES			
6541 - CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	10 000,00	2 000,00	
658 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE			
Total : 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000,00	2 000,00	-80,00%
668 - AUTRES CHARGES FINANCIERES	1 000,00	1 000,00	
Total : 66 - CHARGES FINANCIERES	1 000,00	1 000,00	
673 - TITRES ANNULES	2 000,00	2 000,00	
Total : 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00	2 000,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	165 980,51	199 141,00	19,98%

Par ailleurs, des provisions ont été opérées à hauteur de 28 359 € afin de reconstituer une réserve nécessaire, conformément aux obligations comptables en termes d'amortissement.

a.2) Les recettes

Au regard des nouvelles dépenses affectées sur le budget du patrimoine locatif, la reprise des résultats de l'exercice 2014 ne suffira plus, a priori, à supporter le poids des nouvelles charges liées aux acquisitions des locaux commerciaux de la galerie de la résidence Europe.

La Ville doit désormais effectuer une subvention d'exploitation afin d'équilibrer les opérations de dépenses de l'année 2015 (100K€).

NATURE	BP14	BP15	BP15/BP14 (%)
7083 - LOCATIONS DIVERSES			
70831 - REDEVANCE RESTAURANT DU FORT			
70832 - LOCATIONS DIVERSES	121 178,29	120 000,00	
70833 - LOYERS CENTRE DES SARTS			
Total : 70 - VENTES DE PRODUITS FABRIQUES	121 178,29	120 000,00	-0,97%
74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION		100 000,00	
Total : 74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION		100 000,00	
7718 - AUTRES PRODUITS EXCEP SUR OPE DE GESTION	500,00	500,00	
773 - MANDATS ANNULES	4 000,00	4 000,00	
778 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000,00	3 000,00	
Total : 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 500,00	7 500,00	
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	128 678,29	227 500,00	76,80%

Bilan de la section de fonctionnement

Compte tenu du résultat prévisionnel de la section de fonctionnement 2015 (28 359,00 €), il est possible d'en affecter l'intégralité au financement de la section d'investissement.

b) Section d'investissement

La section d'investissement présente un niveau de dépenses et de recettes à hauteur de 28 359 €.

b.1) Les dépenses

Les travaux d'aménagement prévus au restaurant du Fort afin de répondre aux normes d'hygiène et de sécurité (bac dégraisseur : 15K€) ont été repoussés en tenant compte de l'activité commerciale, au mois de février 2015.

NATURE	BP14	BP15	BP15/BP14 (%)
1651 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	10 000,00	5 000,00	
Total : 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	10 000,00		-100,00%
2131 - CONSTRUCTION BÂTIMENTS	170 245,93	23 359,00	
2138 - AUTRES CONSTRUCTIONS			
Total : 21 - IMMOBILISATIONS CORPORRELLES	170 245,93	28 359,00	-83,34%
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	180 245,93	28 359,00	-84,27%

b. 2) Les recettes

En l'absence de reprise des résultats de l'exercice 2014, aucune recette propre n'est inscrite au budget 2015.

Equilibre de la section d'investissement

La section d'investissement fait apparaître un résultat prévisionnel négatif à hauteur de 28 359,00 €.

L'excédent dégagé sur la section de fonctionnement (28 359,00 €), permet d'équilibrer la section d'investissement.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le budget primitif 2015 de la Ville et son budget annexe « gestion du patrimoine locatif ».

Cette délibération est adoptée avec 29 voix pour ; 6 conseillers municipaux ayant voté contre : M. COPIN, Mme BAUDOIN, M. DECLERCQ, M. GARCIA, Mme LAVALLEZ et M. TONDEUX.